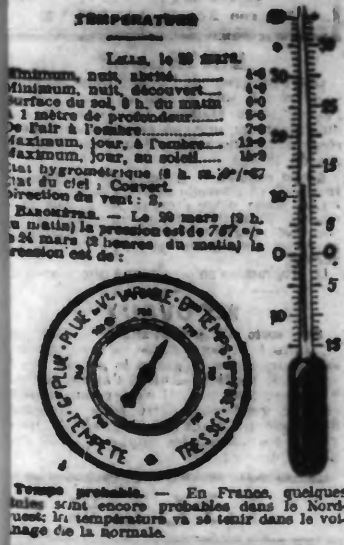


Le Nord

ADMINISTRATION BUREAU D'ANNONCES
LILLE, 15, rue d'Angleterre, LILLE 1, rue des Sept-Agaches, Grand'Place

| CONDITIONS | | PUBLIQUÉ | |
|------------|------------|----------|------------|
| 10 jours | 10 francs | 10 jours | 10 francs |
| 15 jours | 15 francs | 15 jours | 15 francs |
| 1 mois | 30 francs | 1 mois | 30 francs |
| 3 mois | 80 francs | 3 mois | 80 francs |
| 6 mois | 150 francs | 6 mois | 150 francs |
| 1 an | 300 francs | 1 an | 300 francs |



L'ORIENTATION des Comités Paroissiaux

La société se dissout en notre pays, la religion, la famille, la propriété, l'armée, la magistrature qui formaient les bases, ont tour à tour ébranlés par la main des socialistes qui préparent le règne de la Révolution.

Ces institutions désorganisées, l'une après l'autre, n'auront bientôt plus qu'à céder la place au socialisme révolutionnaire : tout est va, tout tombe, tout pourrit, tout est prêt pour le règne de la Franc-maçonnerie cosmopolite.

En milieu de cette dissolution générale, le seul pouvoir resté debout en face du parti de la démolition sociale : c'est l'Église.

L'Église qui non contente de penser ses affaires, se remet à l'œuvre sur l'heure, au découragement et sans faiblesse, comme ses enfants au travail de résistance de réorganisation nécessaire.

Nous n'en voulons pour preuve, que le confortant spectacle de ces congrès diocésains qui se succèdent sur tous les points du territoire. Que ce soit à Paris, à Lille, Angers, à Bayonne, à Agen, à Poitiers, Montpellier ou à Lyon, partout c'est le même zèle de la part du clergé et des fidèles, la même fermentation d'idées et de vives volontés.

Le but aussi est partout le même : reconstruire et assurer la liberté de l'Église, de son enseignement, de ses œuvres, de son ostéol par remettre en honneur les principes chrétiens, l'esprit chrétien, les vices chrétiens, les forces capables de maintenir debout l'édifice social.

Il y a bien encore quelques divergences de détail dans les efforts et dans les méthodes ; mais les grandes lignes du travail dessinent partout identiques.

D'abord, c'est ce que l'on peut appeler la base de la paroisse sur le terrain pastoral : la paroisse est la base de l'administration religieuse, c'est comme la cellule entière du grand corps de l'Église ; il lui donne fertilité et, au besoin, restaurer paroissiale.

Opérer le groupement des fidèles autour de leurs pasteurs, rendre ce groupement toujours plus cordial et toujours plus actif, promouvoir et consacrer les œuvres de la paroisse, tendre en un mot, par les moyens possibles, à faire de chaque paroisse une force homogène et résistante : telle est la mission du Comité paroissial dont la création a été décidée par le pape.

Mais ce n'est pas tout : pour recouvrer nos libertés et restaurer l'ordre chrétien, il faut, comme on l'a dit avec raison, occuper le peuple, c'est-à-dire lui prouver par des faits tangibles que nous sommes ses vrais, ses meilleurs et, au fond, ses seuls amis.

C'est pourquoi on reconnaît, dans tous les congrès diocésains, la nécessité d'orienter les comités paroissiaux vers l'apostolat social.

Cet apostolat augmentera la considération et la popularité du clergé ; il rétablira le contact intime et la sympathie constante entre le prêtre et le peuple.

En prenant en mains les intérêts des travailleurs, en multipliant les œuvres ouvrières, en défendant les réformes économiques, en se déclarant contre toutes les injustices sociales, les catholiques sans doute soulèveront contre eux l'hostilité des oppresseurs, mais ils conquerront les masses.

Pour éclairer d'ailleurs notre conduite et stimuler nos énergies, n'oublions pas l'exemple des catholiques belges et corréels des catholiques allemands : c'est parce qu'ils se sont unis et organisés, c'est parce qu'ils n'ont jamais séparé l'action sociale de la défense religieuse, qu'ils jouissent aujourd'hui de la situation que nous leur envions.

A ces deux témoignages il convient d'ajouter celui des catholiques italiens.

Il y a quelques années, avec une ardeur, une discipline et une persévérance admirables, ils menaient une superbe campagne contre le divorce et faisaient avorter cette tentative antisociale.

Ces jours derniers, avec la même entente et la même force, par une propagande active et organisée, ils sont parvenus à déjouer un nouvel attentat contre l'enseignement religieux.

Béni et guidés par le Pape, eux aussi ont couvert le sol de la péninsule d'un réseau d'œuvres et d'associations populaires.

Métons-nous à l'école de nos amis et apprenons d'eux le secret de la Victoire : l'heure est venue de pousser au large vers le flot populaire.

Les circonstances sont particulièrement favorables : les masses prolétariennes commencent à se détacher de ces arrivistes qu'elles ont portés en Parlement et poussés même jusqu'aux portefeuilles ministériels.

A la lumière de l'évidence, elles voient l'impissance de ces politiciens qui leur avaient tout promis et ne leur donnent

lam'zelle Monte-Cristo

Par Charles SOLO

— Les deux-dum font moins de ravages que nous que ne le feraient les Lebel et Mauser ; n'oubliez pas que nos deux-dum, à la tactique de Joubert, ont presque toujours le combat, à coup de sous leurs retraits, et sur la base d'un bois ; or, le plus léger obstacle rencontré par la « balle anglaise », une balle d'arbre, un simple buisson, suffit pour déformer l'allage mou qui forme partie antérieure, elle perd toutes ses propriétés balistiques, prend la forme d'un empignon et devient aussi peu mortelle qu'un couillon lancé par les gamin des bouvards.

— Un autre effet d'une balle Lebel traversant un coupant l'obstacle rend l'illusoires les abris légers qui nous restent.

— Curieux ! très curieux ! fit le reporter prenant des notes et regrettant in petto n'avoir pas le placement immédiat de la me cotée que lui fournissait l'ex-capitaine ce dialogue, la situation avait changé par le commando Van Berkel. — Il était évident qu'il servait d'objectif à batterie ennemie ! les obus succédaient à obus et s'élevaient autour des bûchers sans occasionner grand mal encore.

Petit à petit, les artilleurs anglais parvenaient à régler leur tir, la position des Boers commençaient à devenir mauvaises, quand d'un kopje voisin, deux pièces de campagne, hissées au moyen d'un cric vinrent leur apporter un secours efficace.

Ce duel d'artillerie durait depuis quelque temps sans avantage visible de part ou d'autre, quand un coup de sifflet se fit entendre.

— A vos postes ! commanda Van Berkel. Penchés sur l'abîme, le Mauser à l'épaule, les burghers virent comme un long serpent déboucher d'un trou, sur l'autre rive de la Tugela, et entrer résolument dans l'eau.

C'étaient les Anglais qui tentaient le passage du gué.

A vos repêts Van Berkel. — Ving détonations retentirent, une dizaine d'Anglais s'abattirent.

Mais les vides furent rapidement comblés ; pour un homme qui tombait dix autres arrivaient et étaient remplacés à leur tour.

Une trentaine de soldats, l'arme sur l'épaule, et se tenant par la main, s'élevaient au-dessus de la rivière et suivaient les sinuosités du gué.

Les fusils des Boers faisaient merveille, presque chaque coup se feu atteignait son homme.

— L'on voyait un homme s'affaisser dans l'eau, ses camarades le lâchaient, et un corps humain descendait au fil de la rivière.

Arrivés au milieu du courant, un panique soudaine s'empara des Anglais, ils voulaient rebrousser chemin.

Mais ce mouvement leur fut fatal, la

Plan ; elles comprennent qu'elles ont été dupes.

C'est le moment de faire connaître au peuple ce que c'est que le catholicisme, ce qu'il a fait pour lui, ce qu'il est prêt à faire encore ; c'est le moment d'opposer ses bienfaits à la banqueroute de la Révolution et de faire luire à tous les yeux l'aurore des jours meilleurs.

A. R. T.

ÉCHOS

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

M. l'abbé Helbecque, ancien curé de Saulnoir, transféré à Ligny et nommé vicaire du décanat de Clary, sera installé le dimanche 29 mars, à 3 heures 1/2.

M. Dejonghe, vicaire à Roubaix-Saint-Antoine, est transféré à Bamboèche.

M. Hary, vicaire à Wavrin, est transféré à Roubaix-Saint-Antoine.

TOMBES AU CHAMP D'HONNEUR

Lors d'une réunion tenue récemment par les Anciens Elèves de l'École libre St-Joseph de Lille, l'hommage d'un souvenir ému fut adressé à trois officiers, anciens élèves des Pères Jésuites : les lieutenants Henri Douville de Fransu et Blondin de Saint-Hilaire, anciens élèves de Notre-Dame de Roubaix, et le lieutenant Jacques Roze, ancien élève de Saint-Grégoire de Tours, tombés tous trois en Afrique, au champ d'honneur, l'épée à la main, fidèles à l'enseignement de leurs maîtres et les vengeant, par leur mort glorieuse, de tant d'injustes calomnies.

A la sortie de cette réunion, une collecte fut faite à la mémoire de ces vaillants et de leurs valeureux compagnons d'armes : le montant, soit la somme de 102 francs, a été envoyé au service de la Croix-Rouge, au Maroc.

CHÉMIN DE FER DU NORD

Mutations. — M. Lagrand, chef de gare à Estreux-Saint-Denis, est nommé chef de gare à Orchies.

M. Dequeker, chef de gare à Orchies, est nommé chef de gare à Estreux-Saint-Denis.

M. Tardat, chef de gare à Saint-Quentin, est nommé chef de gare à Orchies.

M. Lefebvre, chef de gare à Orchies, est nommé chef de gare à Saint-Quentin.

M. Armand, sous-chef de gare à Hiron, est nommé chef de gare à Orchies.

M. Octave Crozet, sous-chef de gare à Soissons, est nommé chef de gare à Hiron.

M. Dumortier, chef de station à Ribcourt, est nommé chef de station à Aulch.

M. Bonnyer, chef de station à Aulch, est nommé chef de station à Ribcourt.

M. Lermain, chef de station à Trélon-Glaçon, est nommé chef de station à Ribcourt.

POUR SE RENSEIGNER SUR LES LOIS OUVRIÈRES

Avec un sens très exact des nécessités actuelles, la Librairie Guyon a publié récemment un « Code perpétuel du travail », rédigé et annoté par M. F. Guyon fils, docteur en droit et ancien avocat, avec une loquable constance, au courant des modifications apportées presque chaque jour aux lois ouvrières.

Cette perpétuité, qui justifie le titre de l'ouvrage, est assurée (même entre les mains des acquéreurs du Code) par une ingénieuse combinaison de reliure mobile et de feuillets décollés, permettant des intercalations ou des substitutions suivant les cas.

Le « Code perpétuel du travail », est, sans doute, le seul ouvrage de ce genre qui ait été conçu et exécuté par un homme qui ait été lui-même un ouvrier.

Comme complément à cette utile publication, M. Guyon vient de créer une revue mensuelle, « Le Code du travail », qui en plus des textes des nouvelles lois ouvrières, contiendra des articles de doctrine et des documents de jurisprudence sur les mêmes matières.

Le service de cette revue — qui se suffit à elle-même comme organe de documentation — est fait gratuitement aux souscripteurs du Code pendant l'année d'acquisition en même temps que le service des feuillets de mise à jour.

Nous avons tenu à signaler à nos lecteurs deux publications très heureusement conçues et excellentement réalisées.

Nous les engageons à se renseigner plus amplement sur leurs caractéristiques en demandant à l'auteur, M. Guyon, avocat, 14, rue Charles-LeMaout, à Saint-Brieuc (Côte-du-Nord), le premier numéro de la nouvelle revue qui leur sera envoyée gratuitement.

ORGANISATION ET PROPAGANDE

Dimanche, avait lieu à Douai, un congrès des Syndicats indépendants dont M. Dombroy-Schmitt est fait l'inévitable et dévoué propagandiste.

Favorisé par le beau temps, par le ciel et réjouissant soleil printanier, la journée fut vraiment bonne et fructueuse.

A l'ouverture de la première séance du Congrès 80 délégués des diverses sections syndicales se trouvèrent réunis au siège central de l'organisation, rue Delcambré.

M. Cotton, président de la Fédération, ouvre la séance, et précise l'objet de cette réunion qui doit contribuer au développement et au perfectionnement des Syndicats indépendants. On procède ensuite à la revue des travaux effectués pendant le trimestre de l'organisation, rue Delcambré.

M. Cotton, président de la Fédération, ouvre la séance, et précise l'objet de cette réunion qui doit contribuer au développement et au perfectionnement des Syndicats indépendants. On procède ensuite à la revue des travaux effectués pendant le trimestre de l'organisation, rue Delcambré.

M. Cotton, président de la Fédération, ouvre la séance, et précise l'objet de cette réunion qui doit contribuer au développement et au perfectionnement des Syndicats indépendants. On procède ensuite à la revue des travaux effectués pendant le trimestre de l'organisation, rue Delcambré.

Université catholique

FAULTE DE DROIT
Section des Sciences sociales et politiques
Mardi 24, à 8 heures. — M. Guillaume : L'administration centrale aux diverses époques.

— Coup d'œil rétrospectif

Pour l'intelligence du récit, force nous est d'abandonner momentanément nos amis sur les bords de la Tugela et de retourner à New-York, où nous saurons ce que le vicomte et ses aides étaient devenus après le départ des libérateurs. On s'en souvient, ceux-ci avaient laissé le trio de bandits dans la cuisine du cottage de Mortisanna, garottés et ficelés comme un lot de saucissons.

C'est fort peu rassuré sur l'issue de l'aventure que Davis et Betsy avaient suivi les différents phases de l'interrogatoire de M. du Balbois et ils crurent leur dernière heure sonnée quand ils entendirent M. Donegal proposer de leur appliquer la loi de Lynch.

Certes, quand ils scrutèrent le fond de leur conscience, les deux gueux, convenant qu'ils ne méritaient pas mieux, ils se dirent en se regardant, que le moins estimatif d'un pionneur forcé dans le Broux-River n'aurait rien de réjouissant.

Aussi éprouvèrent-ils un notable soulagement quand ils entendirent M. Donegal charger le diable de la chaudière.

Betsy était plus étonnée encore que satisfaite de s'être à si bon compte débarrassée de ses compagnons de route. Elle se demandait si elle ne comprenait pas le sentiment d'humanité auquel obéissait cette jeune fille dont elle avait fait son souffre-douleur et qui avait plaidé sa cause auprès du terrible Américain.

Cette ouverture sans cœur et foncièrement mauvaise lui pouvait admettre, ne soupçonnant pas même ce divin enseignement de l'Évangile, qui ordonne de rendre le bien pour le mal.

Davis, homme de constitution moderne,

CHOSSES et AUTRES

OH ! LE LATIN !

Accompagner un piano un artiste ou un orchestre n'est pas toujours chose facile. Et pourtant, il est bien rare qu'on rende justice aux pauvres accompagnateurs.

Les journalistes, en particulier, les produits d'éloges par nature, sont pour les pianistes d'une parcimonie extraordinaire. Prenez un journal du Nord ou du Midi, du matin ou du soir, de l'extrême-gauche, du centre ou de l'extrême-droite, vous êtes sûr de trouver, à la rubrique « Concerts », le cliché suivant : « M. un tel a tenu avec un réel talent la tâche ingrate d'accompagnateur ». Un point, c'est tout.

Heureusement, l'« Impartial » veillait ! Et voici ce qu'on pouvait lire, ces jours derniers, dans le journal que M. Lèpez dirige avec sa haute compétence de « primaires » :

Mlle X..., chargée de la tâche si ardue d'accompagnatrice, s'en est acquittée de façon impeccable. — Jusqu'ici, c'est le cliché. Mais voyez la suite — Musicienne parfaite, pianiste accomplie, elle est l'« alter ego » indispensable de toute soirée musicale !

Oh ! ma tête !

Voilà donc Mlle X... devenue l'« alter ego » de M. un tel, et lui ressemblant de toute soirée... et lui ressemblant à tel point qu'à distance on les prendrait l'une pour l'autre !

Jadis, on riait de ceux qui prenaient le Pirée pour un homme. Mais si les Allemons se mettent à « braire » en latin, qu'allons-nous entendre, grand Dieu ?

L. MOKRI.

Une journée syndicale chez les Mineurs

La journée paraissait déjà bien remplie. Plus d'un congressiste ressentait de la fatigue et était heureux de prendre enfin un peu de repos à la fin de ce dimanche.

M. Dombroy-Schmitt, infatigable, partait encore, en compagnie de sa vaillante femme et de quelques amis, donner une conférence organisée par les camarades de Courrières qui avaient prévenu à l'avance les citoyens Soriaux et Cordier, socialistes et contradictoire.

A huit heures, M. Dombroy-Schmitt prend la parole devant une assemblée de 500 personnes, parmi lesquelles une bonne centaine de dames, que le conférencier félicite vivement de s'intéresser ainsi aux questions syndicales et mutualistes. Il prouve l'importance du rôle que la femme est appelée à jouer dans cette organisation. Et à ce sujet il fait une vibrante allusion à l'acte de cette courageuse et audacieuse ouvrière qui se trouvait, il y a quelques jours, en compagnie de ses collègues indépendants, allant, en cet anniversaire de la terrible catastrophe de Courrières, apporter un souvenir aux victimes du devoir social qui reposait au champ d'honneur et à la mémoire desquels ne craignaient pas d'insulter des sauvages avinés, de faire des drapsaux rouges, qu'une mère en deuil se chargea de disperser à coups de parapluie.

S'adressant ensuite aux hommes, M. Dombroy-Schmitt les félicite d'avoir compris dès le premier jour les avantages que leur pouvaient retirer de la loi de 1894 sur les accidents professionnels. Cette loi était faite en faveur des ouvriers, des travailleurs qui sont les hommes nécessaires, qu'il faut respecter et dont il faut protéger le salaire, en même temps qu'il importe de les prémunir contre tous les risques et accidents, contre la vieillesse et la maladie. L'ouvrier a le droit de s'organiser, de s'améliorer, de la terrible catastrophe de Courrières, apporter un souvenir aux victimes du devoir social qui reposait au champ d'honneur et à la mémoire desquels ne craignaient pas d'insulter des sauvages avinés, de faire des drapsaux rouges, qu'une mère en deuil se chargea de disperser à coups de parapluie.

S'adressant ensuite aux hommes, M. Dombroy-Schmitt les félicite d'avoir compris dès le premier jour les avantages que leur pouvaient retirer de la loi de 1894 sur les accidents professionnels. Cette loi était faite en faveur des ouvriers, des travailleurs qui sont les hommes nécessaires, qu'il faut respecter et dont il faut protéger le salaire, en même temps qu'il importe de les prémunir contre tous les risques et accidents, contre la vieillesse et la maladie. L'ouvrier a le droit de s'organiser, de s'améliorer, de la terrible catastrophe de Courrières, apporter un souvenir aux victimes du devoir social qui reposait au champ d'honneur et à la mémoire desquels ne craignaient pas d'insulter des sauvages avinés, de faire des drapsaux rouges, qu'une mère en deuil se chargea de disperser à coups de parapluie.

— Les deux-dum font moins de ravages que nous que ne le feraient les Lebel et Mauser ; n'oubliez pas que nos deux-dum, à la tactique de Joubert, ont presque toujours le combat, à coup de sous leurs retraits, et sur la base d'un bois ; or, le plus léger obstacle rencontré par la « balle anglaise », une balle d'arbre, un simple buisson, suffit pour déformer l'allage mou qui forme partie antérieure, elle perd toutes ses propriétés balistiques, prend la forme d'un empignon et devient aussi peu mortelle qu'un couillon lancé par les gamin des bouvards.

— Un autre effet d'une balle Lebel traversant un coupant l'obstacle rend l'illusoires les abris légers qui nous restent.

— Curieux ! très curieux ! fit le reporter prenant des notes et regrettant in petto n'avoir pas le placement immédiat de la me cotée que lui fournissait l'ex-capitaine ce dialogue, la situation avait changé par le commando Van Berkel. — Il était évident qu'il servait d'objectif à batterie ennemie ! les obus succédaient à obus et s'élevaient autour des bûchers sans occasionner grand mal encore.

Petit à petit, les artilleurs anglais parvenaient à régler leur tir, la position des Boers commençaient à devenir mauvaises, quand d'un kopje voisin, deux pièces de campagne, hissées au moyen d'un cric vinrent leur apporter un secours efficace.

Ce duel d'artillerie durait depuis quelque temps sans avantage visible de part ou d'autre, quand un coup de sifflet se fit entendre.

— A vos postes ! commanda Van Berkel. Penchés sur l'abîme, le Mauser à l'épaule, les burghers virent comme un long serpent déboucher d'un trou, sur l'autre rive de la Tugela, et entrer résolument dans l'eau.

C'étaient les Anglais qui tentaient le passage du gué.

A vos repêts Van Berkel. — Ving détonations retentirent, une dizaine d'Anglais s'abattirent.

Mais les vides furent rapidement comblés ; pour un homme qui tombait dix autres arrivaient et étaient remplacés à leur tour.

Une trentaine de soldats, l'arme sur l'épaule, et se tenant par la main, s'élevaient au-dessus de la rivière et suivaient les sinuosités du gué.

Les fusils des Boers faisaient merveille, presque chaque coup se feu atteignait son homme.

— L'on voyait un homme s'affaisser dans l'eau, ses camarades le lâchaient, et un corps humain descendait au fil de la rivière.

Arrivés au milieu du courant, un panique soudaine s'empara des Anglais, ils voulaient rebrousser chemin.

Mais ce mouvement leur fut fatal, la

Comment fut décidée l'arrestation

Paris. — Voici d'après les renseignements que nous avons recueillis au Parquet de la Seine, comment l'arrestation du financier Rochette aurait été décidée.

A la suite d'une double plainte déposée par M. Pichereau, de Nantes, en 50,000 fr. d'escroqueries et par M. Bodot, ingénieur à Paris, le Parquet avait chargé M. Dufour, expert-comptable, d'examiner les différences constatées par Rochette.

Au cours de son enquête, M. Dufour entendit de nombreux témoins, et le Parquet fut frappé de la déposition de deux d'entre eux, déposition jetant un jour nouveau sur

— Les deux-dum font moins de ravages que nous que ne le feraient les Lebel et Mauser ; n'oubliez pas que nos deux-dum, à la tactique de Joubert, ont presque toujours le combat, à coup de sous leurs retraits, et sur la base d'un bois ; or, le plus léger obstacle rencontré par la « balle anglaise », une balle d'arbre, un simple buisson, suffit pour déformer l'allage mou qui forme partie antérieure, elle perd toutes ses propriétés balistiques, prend la forme d'un empignon et devient aussi peu mortelle qu'un couillon lancé par les gamin des bouvards.

— Un autre effet d'une balle Lebel traversant un coupant l'obstacle rend l'illusoires les abris légers qui nous restent.

— Curieux ! très curieux ! fit le reporter prenant des notes et regrettant in petto n'avoir pas le placement immédiat de la me cotée que lui fournissait l'ex-capitaine ce dialogue, la situation avait changé par le commando Van Berkel. — Il était évident qu'il servait d'objectif à batterie ennemie ! les obus succédaient à obus et s'élevaient autour des bûchers sans occasionner grand mal encore.

Petit à petit, les artilleurs anglais parvenaient à régler leur tir, la position des Boers commençaient à devenir mauvaises, quand d'un kopje voisin, deux pièces de campagne, hissées au moyen d'un cric vinrent leur apporter un secours efficace.

Ce duel d'artillerie durait depuis quelque temps sans avantage visible de part ou d'autre, quand un coup de sifflet se fit entendre.

— A vos postes ! commanda Van Berkel. Penchés sur l'abîme, le Mauser à l'épaule, les burghers virent comme un long serpent déboucher d'un trou, sur l'autre rive de la Tugela, et entrer résolument dans l'eau.

C'étaient les Anglais qui tentaient le passage du gué.

A vos repêts Van Berkel. — Ving détonations retentirent, une dizaine d'Anglais s'abattirent.

Mais les vides furent rapidement comblés ; pour un homme qui tombait dix autres arrivaient et étaient remplacés à leur tour.

Une trentaine de soldats, l'arme sur l'épaule, et se tenant par la main, s'élevaient au-dessus de la rivière et suivaient les sinuosités du gué.

Les fusils des Boers faisaient merveille, presque chaque coup se feu atteignait son homme.

— L'on voyait un homme s'affaisser dans l'eau, ses camarades le lâchaient, et un corps humain descendait au fil de la rivière.

Arrivés au milieu du courant, un panique soudaine s'empara des Anglais, ils voulaient rebrousser chemin.

Mais ce mouvement leur fut fatal, la

bonne aux congressistes, le projet d'une œuvre qui compléterait avantageusement l'organisation syndicale et mutualiste ; c'est la création d'un secrétariat social à Douai. L'Assemblée applaudit à cette initiative et chante un « viva » à M. Dombroy-Schmitt, en l'honneur de qui elle bat un triple ban.

Dans la séance de 2 heures 1/2, présidée par M. Cotton, on discute le rapport de M. Dupont sur la saisie-arrêt, au sujet du projet de loi voté par le Sénat portant modification de la loi de 1895, le rapport de M. Wéry sur l'arbitrage-entre patrons et ouvriers, d'autres rapports encore demandant à abaisser à 50 ans l'âge de la retraite pour les mineurs, la création d'un service de renseignements juridiques et diverses questions ayant trait à la caisse de décès et à la modification d'un article des statuts.

Cette discussion, animée, parfois un peu confuse même, à laquelle prirent part de nombreux ouvriers qui prouvèrent à la fois leur compétence et l'intérêt qu'ils portent à ces diverses questions, à laquelle aussi, M. Dombroy-Schmitt apporta plus d'une fois l'appui de ses lumières, se termina par la nomination de diverses commissions qui étudieront certains points incomplètement étudiés.

CONFERENCE de M. Dombroy-Schmitt A COURRIÈRES

La journée paraissait déjà bien remplie. Plus d'un congressiste ressentait de la fatigue et était heureux de prendre enfin un peu de repos à la fin de ce dimanche.

M. Dombroy-Schmitt, infatigable, partait encore, en compagnie de sa vaillante femme et de quelques amis, donner une conférence organisée par les camarades de Courrières qui avaient prévenu à l'avance les citoyens Soriaux et Cordier, socialistes et contradictoire.

A huit heures, M. Dombroy-Schmitt prend la parole devant une assemblée de 500 personnes, parmi lesquelles une bonne centaine de dames, que le conférencier félicite vivement de s'intéresser ainsi aux questions syndicales et mutualistes. Il prouve l'importance du rôle que la femme est appelée à jouer dans cette organisation. Et à ce sujet il fait une vibrante allusion à l'acte de cette courageuse et audacieuse ouvrière qui se trouvait, il y a quelques jours, en compagnie de ses collègues indépendants, allant, en cet anniversaire de la terrible catastrophe de Courrières, apporter un souvenir aux victimes du devoir social qui reposait au champ d'honneur et à la mémoire desquels ne craignaient pas d'insulter des sauvages avinés, de faire des drapsaux rouges, qu'une mère en deuil se chargea de disperser à coups de parapluie.

S'adressant ensuite aux hommes, M. Dombroy-Schmitt les félicite d'avoir compris dès le premier jour les avantages que leur pouvaient retirer de la loi de 1894 sur les accidents professionnels. Cette loi était faite en faveur des ouvriers, des travailleurs qui sont les hommes nécessaires, qu'il faut respecter et dont il faut protéger le salaire, en même temps qu'il importe de les prémunir contre tous les risques et accidents, contre la vieillesse et la maladie. L'ouvrier a le droit de s'organiser, de s'améliorer, de la terrible catastrophe de Courrières, apporter un souvenir aux victimes du devoir social qui reposait au champ d'honneur et à la mémoire desquels ne craignaient pas d'insulter des sauvages avinés, de faire des drapsaux rouges, qu'une mère en deuil se chargea de disperser à coups de parapluie.

A Lille

La Société générale du Crédit Minier et Industriel a une succursale à Lille, 107, boulevard de la Liberté.

Le directeur ne connaissait rien au début de l'après-midi.

Aucune communication ne lui avait été envoyée de Paris, ni par télégraphe, ni par téléphone.

Le directeur de la succursale de Tourcoing n'en savait rien davantage. Il fit le directeur de Lille sans pouvoir être renseigné.

Cependant, dès trois heures, des clients de la Société se présentèrent en grand nombre aux bureaux du directeur de la Liberté. On essaya de les tranquilliser, autant qu'il était possible de le faire.

À quatre heures et demie, les bureaux étaient littéralement envahis et les clients réclamant à haute voix leurs titres ou leur argent.

Les titres furent remis à ceux qui les avaient déposés ; mais il ne fut pas donné suite aux demandes d'argent.

A la Chambre

Dans les couloirs de la Chambre on a beaucoup parlé de l'arrestation du financier Rochette. C'est le plat du jour. On raconte que plusieurs hommes politiques se trouvent mêlés à ses opérations. On dit que depuis on avait cité le nom de Rochette, mais depuis on avait déclaré qu'il avait abandonné les fonctions d'avocat-conseil qu'il remplissait auprès de M. Rochette et qu'il s'était du reste opposé à ce que son titre de vice-président de la Chambre figurât sur les prospectus que M. Rochette adressait à sa clientèle.

Quoi qu'il en soit, cette affaire doit être suivie avec beaucoup d'attention.

Comment fut décidée l'arrestation

Paris. — Voici d'après les renseignements que nous avons recueillis au Parquet de la Seine, comment l'arrestation du financier Rochette aurait été décidée.

A la suite d'une double plainte déposée par M. Pichereau, de Nantes, en 50,000 fr. d'escroqueries et par M. Bodot, ingénieur à Paris, le Parquet avait chargé M. Dufour, expert-comptable, d'examiner les différences constatées par Rochette.

Au cours de son enquête, M. Dufour entendit de nombreux témoins, et le Parquet fut frappé de la déposition de deux d'entre eux, déposition jetant un jour nouveau sur

— Les deux-dum font moins de ravages que nous que ne le feraient les Lebel et Mauser ; n'oubliez pas que nos deux-dum, à la tactique de Joubert, ont presque toujours le combat, à coup de sous leurs retraits, et sur la base d'un bois ; or, le plus léger obstacle rencontré par la « balle anglaise », une balle d'arbre, un simple buisson, suffit pour déformer l'allage mou qui forme partie antérieure, elle perd toutes ses propriétés balistiques, prend la forme d'un empignon et devient aussi peu mortelle qu'un couillon lancé par les gamin des bouvards.

— Un autre effet d'une balle Lebel traversant un coupant l'obstacle rend l'illusoires les abris légers qui nous restent.

— Curieux ! très curieux ! fit le reporter prenant des notes et regrettant in petto n'avoir pas le placement immédiat de la me cotée que lui fournissait l'ex-capitaine ce dialogue, la situation avait changé par le commando Van Berkel. — Il était évident qu'il servait d'objectif à batterie ennemie ! les obus succédaient à obus et s'élevaient autour des bûchers sans occasionner grand mal encore.

Petit à petit, les artilleurs anglais parvenaient à régler leur tir, la position des Boers commençaient à devenir mauvaises, quand d'un kopje voisin, deux pièces de campagne, hissées au moyen d'un cric vinrent leur apporter un secours efficace.

Ce duel d'artillerie durait depuis quelque temps sans avantage visible de part ou d'autre, quand un coup de sifflet se fit entendre.

— A vos postes ! commanda Van Berkel. Penchés sur l'abîme, le Mauser à l'épaule, les burghers virent comme un long serpent déboucher d'un trou, sur l'autre rive de la Tugela, et entrer résolument dans l'eau.

C'étaient les Anglais qui tentaient le passage du gué.

A vos repêts Van Berkel. — Ving détonations retentirent, une dizaine d'Anglais s'abattirent.

Mais les vides furent rapidement comblés ; pour un homme qui tombait dix autres arrivaient et étaient remplacés à leur tour.

Une trentaine de soldats, l'arme sur l'épaule, et se tenant par la main, s'élevaient au-dessus de la rivière et suivaient les sinuosités du gué.

Les fusils des Boers faisaient merveille, presque chaque coup se feu atteignait son homme.

— L'on voyait un homme s'affaisser dans l'eau, ses camarades le lâchaient, et un corps humain descendait au fil de la rivière.

Arrivés au milieu du courant, un panique soudaine s'empara des Anglais, ils voulaient rebrousser chemin.

Mais ce mouvement leur fut fatal, la

La loterie de Saint-Pol-sur-Mer

M. VANCAUWERBERGHE CONDAMNÉ A REMBOURSER 200,000 FRANCS A Mme MAHIEU, D'ARMENTIÈRES.

Le deuxième chambre du tribunal civil de Lille a rendu son jugement dans l'affaire de l'« Omnium ».

Le tribunal condamne solidairement M. Vancauwerberghe et la société « L'Omnium » à rembourser le cautionnement versé par Mme veuve Mahieu, soit 275,000 francs, avec intérêts à 6 %, en ce qui concerne l'« Omnium », et à 4 % pour M. Vancauwerberghe, dont la bonne foi est, d'ailleurs, reconnue et proclamée.

La société « L'Omnium » et ses administrateurs sont condamnés à garantir M. Vancauwerberghe des condamnations prononcées contre lui.

M. Vancauwerberghe et la Société sont condamnés aux dépens.

ARRESTATION d'un financier véreux

(Suite)

Nous signalons dans nos « Informations du soir » l'arrestation à Paris du financier Rochette.

D'après les premiers renseignements, M. Rochette trompait le public par de faux bilans.

La plainte aurait été déposée par M. Gadoit, ingénieur, inventeur d'un compéur à eau, contre M. Rochette, pour escroqueries et infraction à la loi sur les sociétés.

La somme des capitaux des sociétés lancées par M. Rochette s'élevait à 75 millions, mais le chiffre de 100 millions peut être atteint facilement, puisqu'il s'agit de valeurs fictives.

Après avoir procédé à son interrogatoire et l'avoir fait écrouer à la Santé, le juge d'instruction a donné des ordres aux procureurs de la République dans toutes les villes où le Crédit Minier possédait des succursales jusqu'à nouvel ordre.

Voici ces villes, tant en France qu'à l'étranger :

Albert, Amiens, Angers, Arras, Avignon, Bapaume, Bayonne, Beauvais, Bordeaux, Bourges, Brive-la-Gaillarde, Calais, Caen, Chartres, Châteauneuf, Châtelleraul, Clermont, Dijon, Dunkerque, Evreux, Grenoble, Hazebrouck, Laigle, Lille, Le Havre, Le Mans, Le Mans, Lille, Lorient, Lyon, Nantes, Nièvre, Nice, Nîmes, Orléans, Poitiers, Reims, Rouen, Saint-Etienne, Saint-Denis, Osmoy, Toulon, Tonnerre, Troyes, Tours, Villefranche-sur-Rhône, Agen, Montpellier, Chaumont, Laon, Bône.

Nous lisons, d'autre part, dans un journal du soir, que M. Rochette a été mis en liberté sous caution.

A Lille

La Société générale du Crédit Minier et Industriel a une succursale à Lille, 107, boulevard de la Liberté.

Le directeur ne connaissait rien au début de l'après-midi.

Aucune communication ne lui avait été envoyée de Paris, ni par télégraphe, ni par téléphone.

Le directeur de la succursale de Tourcoing n'en savait rien davantage. Il fit le directeur de Lille sans pouvoir être renseigné.

Cependant, dès trois heures, des clients de la Société se présentèrent en grand nombre aux bureaux du directeur de la Liberté. On essaya de les tranquilliser, autant qu'il était possible de le faire.

À quatre heures et demie, les bureaux étaient littéralement envahis et les clients réclamant à haute voix leurs titres ou leur argent.

Les titres furent remis à ceux qui les avaient déposés ; mais il ne fut pas donné suite aux demandes d'argent.

A la Chambre

Dans les couloirs de la Chambre on a beaucoup parlé de l'arrestation du financier Rochette. C'est le plat du jour. On raconte que plusieurs hommes politiques se trouvent mêlés à ses opérations. On dit que depuis on avait cité le nom de Rochette, mais depuis on avait déclaré qu'il avait abandonné les fonctions d'avocat-conseil qu'il remplissait auprès de M. Rochette et qu'il s'était du reste opposé à ce que son titre de vice-président de la Chambre figurât sur les prospectus que M. Rochette adressait à sa clientèle.

Quoi qu'il en soit, cette affaire doit être suivie avec beaucoup d'attention.

Comment fut décidée l'arrestation

Paris. — Voici d'après les renseignements que nous avons recueillis au Parquet de la Seine, comment l'arrestation du financier Rochette aurait été décidée.

A la suite d'une double plainte déposée par M. Pichereau, de Nantes, en 50,000 fr. d'escroqueries et par M. Bodot, ingénieur à Paris, le Parquet avait chargé M. Dufour, expert-comptable, d'examiner les différences constatées par Rochette.

Au cours de son enquête, M. Dufour entendit de nombreux témoins, et le Parquet fut frappé de la déposition de deux d'entre eux, déposition jetant un jour nouveau sur

— Les deux-dum font moins de ravages que nous que ne le feraient les Lebel et Mauser ; n'oubliez pas que nos deux-dum, à la tactique de Joubert, ont presque toujours le combat, à coup de sous leurs retraits, et sur la base d'un bois ; or, le plus léger obstacle rencontré par la « balle anglaise », une balle d'arbre, un simple buisson, suffit pour déformer l'allage mou qui forme partie antérieure, elle perd toutes ses propriétés balistiques, prend la forme d'un empignon et devient aussi peu mortelle qu'un couillon lancé par les gamin des bouvards.

— Un autre effet d'une balle Lebel traversant un coupant l'obstacle rend l'illusoires les abris légers qui nous restent.

— Curieux ! très curieux ! fit le reporter prenant des notes et regrettant in petto n'avoir pas le placement immédiat de la me cotée que lui fournissait l'ex-capitaine ce dialogue, la situation avait changé par le commando Van Berkel. — Il était évident qu'il servait d'objectif à batterie ennemie ! les obus succédaient à obus et s'élevaient autour des bûchers sans occasionner grand mal encore.

Petit à petit, les artilleurs anglais parvenaient à régler leur tir, la position des Boers commençaient à devenir mauvaises, quand d'un kopje voisin, deux pièces de campagne, hissées au moyen d'un cric vinrent leur apporter un secours efficace.

Ce duel d'artillerie durait depuis quelque temps sans avantage visible de part ou d'autre, quand un coup de sifflet se fit entendre.

— A vos postes ! commanda Van Berkel. Penchés sur l'abîme, le Mauser à l'épaule, les burghers virent comme un long serpent déboucher d'un trou, sur l'autre rive de la Tugela, et entrer résolument dans l'eau.

C'étaient les Anglais qui tentaient le passage du gué.

A vos repêts Van Berkel. — Ving détonations retentirent, une dizaine d'Anglais s'abattirent.

Mais les vides furent rapidement comblés ; pour un homme qui tombait dix autres arrivaient et étaient remplacés à leur tour.

Une trentaine de soldats, l'arme sur l'épaule, et se tenant par la main, s'élevaient au-dessus de la rivière et suivaient les sinuosités du gué.

Les fusils des Boers faisaient merveille, presque chaque coup se feu atteignait son homme.

— L'on voyait un homme s'affaisser dans l'eau, ses camarades le lâchaient, et un corps humain descendait au fil de la rivière.

Arrivés au milieu du courant, un panique soudaine s'empara des Anglais, ils voulaient rebrousser chemin.

Mais ce mouvement leur fut fatal, la

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE CACAO D'AIGUEBELLE